

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 06 JUIN 2019

Etaient Présents 45 titulaires, 2 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Aurélie GIRAUDON, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	Anne VOELTZEL	à	Paule BERGES
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric PUCHEU	à	Lydie ALTHAPE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Henriette BONNET
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Gérard ROSENTHAL
	André LABARTHE	à	Maïté POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise BISTUE
	Robert BAREILLE	à	Aurélie GIRAUDON
	Pierre ARTIGUET	à	Evelyne BALLIHAUT

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE  
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Pierre Felix CAUHAPE (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Valérie SARTOLOU (excusée), Anne BARBET (excusée), Christophe GUERY (excusé), Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 22-190606-TOU-

MODERNISATION ET DIVERSIFICATION DE L'ESPACE DU SOMPORT :  
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

M. LACRAMPE rappelle que conformément à la délibération prise en conseil communautaire du 8 novembre 2018, le projet de modernisation et diversification de l'Espace du Somport est estimé à 4 250 767 €.

Le projet sera séquencé en 2 phases :

- Phase 1 : Réhabilitation et modernisation du bâtiment d'accueil,
- Phase 2 : Développement de nouvelles activités afin de donner une autre dimension à l'équipement, une nouvelle attractivité et permettre ainsi un développement toute l'année.

DEPENSES	Montant € HT
<b>PHASE 1</b>	
Etudes et honoraires	483 185
Réhabilitation du bâtiment	2 586 092
<i>Gros oeuvre</i>	1 214 972
<i>Second oeuvre</i>	809 620
<i>Aménagement et équipements intérieur</i>	361 500
<i>Divers aléas et imprévus</i>	200 000
<b>Sous-total Réhabilitation bâtiment</b>	
Réhabilitation de la station d'épuration	181 490
<b>Sous-total phase 1</b>	<b>3 250 767</b>
<b>PHASE 2</b>	
Développement de nouvelles activités	1 000 000
<b>COUT TOTAL DU PROJET GLOBAL</b>	<b>4 250 767 €</b>

#### Calendrier :

Suite au recrutement du maitre d'œuvre en janvier 2019, le calendrier de réalisation de l'opération est le suivant :

##### Phase 1 :

- Recrutement du maitre d'œuvre : janvier 2019
- Présentation de l'avant-projet détaillé : juin 2019
- Dépôt du permis de construire : juin 2019 (5 mois d'instruction)
- Lancement des appels d'offre : septembre 2019
- Lancement des travaux de démolition / désamiantage : novembre 2019
- Fin des travaux phase 1 : novembre 2020

##### Phase 2 :

- Pré-études : 2020
- Travaux/acquisitions équipements : 2021

#### Plan de financement :

Depuis la délibération du 8 novembre 2018, des précisions ont été apportées sur les dépenses éligibles et des décisions ont été prises par les partenaires financeurs venant modifier le plan de financement prévisionnel.

La CCHB cherchera de nouveau à optimiser le plan de financement et à obtenir le maximum de subventions possibles.

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
-----------------	-----------------

	Montant HT €		Montant HT €	%
Réhabilitation du bâtiment		FEDER POI Pyrénées	1 823 468	42,90%
- Etudes	483 185	FNADT Massif tranche 1 (études)	100 000	2,35%
- Travaux bâtiment et équipements	2 586 092	FNADT Massif tranche 2 (travaux)	200 000	4,70%
Réhabilitation de la station d'épuration	181 490	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	150 000	3,53%
Développement de nouvelles activités	1 000 000	Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	580 000	13,65%
		Parc National des Pyrénées	40 000	0,94%
		<b>Sous-total des subventions</b>	<b>2 893 468</b>	<b>68,07%</b>
		Autofinancement	1 357 299	31,93%
<b>TOTAL</b>	<b>4 250 767 €</b>		<b>4 250 767 €</b>	<b>100 %</b>

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** le Président à solliciter des subventions auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et du Parc National des Pyrénées,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 06 juin 2019

Suit la signature

Le Président

Affiché le 12.06.19

Signé DL

Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 13/06/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/06/2019